

PARCOURS RH

Module 3 : La gestion du temps de travail

De nombreux agents d'administration exercent de multiples fonctions dans les domaines de la gestion courante du personnel, budgétaire, financière... qui nécessitent de développer ou renforcer leurs compétences. Des agents, nouvellement arrivés sur leur poste, peuvent également manquer d'une formation initiale spécifique aux opérations de base en matière de gestion administrative du personnel propre à la fonction publique hospitalière. Il leur est donc nécessaire d'acquérir les fondamentaux en matière de gestion administrative du personnel pour effectuer ces opérations.

PUBLIC :

Tout agent administratif en charge de la gestion administrative du personnel, en poste ou nouvellement arrivé.

CONÇU PAR :

L'ANFH AURA en collaboration avec My Serious Game et Comundi.

MODALITÉ D'INSCRIPTION :

L'apprenant est inscrit par son établissement.

DURÉE ESTIMÉE :

45 minutes

PREREQUIS :

Module 1 obligatoire pour accéder aux modules suivants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principes et fondamentaux de la gestion RH dans la fonction publique hospitalière.
- Traduire les opérations de base liées à la gestion et au traitement de l'absentéisme, du temps de travail...
- Situer les principes, étapes et spécificités de l'assurance chômage dans la fonction publique hospitalière.
- Situer les évolutions réglementaires en RH et dans la gestion des dossiers du personnel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Activités interactives
- Liens renvoyant vers des ressources pédagogiques et d'informations.
- Fiches ressources téléchargeables.
- Quiz de connaissances et validations des acquis.

PROGRAMME

- Test de positionnement
- La gestion du temps de travail et ses bases réglementaires
- Les points clés relatifs à la durée et à l'organisation du temps de travail
- Le Compte Épargne Temps
- Les logiciels de gestion du temps de travail
- Quizz de connaissances